

Services en CLSC en Déficience intellectuelle (DI) et Trouble du spectre de l'autisme (TSA) enfance/adultes pour Jeanne-Mance et Sud-Ouest-Verdun



Description des services

Les services sont développés à partir d'approches et de techniques d'intervention reconnues. Ils sont offerts par une équipe interdisciplinaire dans le but de soutenir l'utilisateur et/ou ses proches selon leurs besoins, entre autres en :

- Facilitant la compréhension et l'adaptation en lien avec le diagnostic
- Favorisant son autonomie dans différentes sphères telles que : gestion des émotions, habiletés sociales, transport, gestion budgétaire, intégration à l'emploi, etc.
- Les outillant, de même que les intervenants des milieux que les usagers fréquentent, pour faciliter leur intégration sociale
- Les orientant et les référant vers les bonnes ressources : camps d'été, répit, transport adapté, subventions, organismes communautaires, centres d'emploi, centres de loisirs, etc.
- Les accompagnant lors des périodes de transition : scolaire, travail, déménagement ou lors de moments difficiles tels deuils, changements, etc.
- Les assistant dans certaines activités de la vie domestique et quotidienne

Fonctionnement des services

Les services sont offerts :

- Dans divers milieux : à domicile, à l'école, en CLSC, en milieu de travail et par vidéoconférence
- Par divers professionnels en fonction du besoin
- De façon individuelle et en groupe selon différentes thématiques : gestion des émotions, anxiété, groupe pour parents sur le TSA, etc.
- Pour une période déterminée selon l'objectif identifié au plan d'intervention. Par la suite, une analyse de la situation de l'utilisateur est faite par l'intervenant en collaboration avec l'utilisateur et sa famille. Si des interventions supplémentaires sont nécessaires, d'autres services pourraient lui être offerts.
- Avec des partenaires tels que : services de garde scolaires, écoles, camps de jour estivaux, etc.
- En partenariat avec les autres services de notre établissement tels que : Jeunesse, Santé mentale et dépendances, Soutien aux personnes âgées, Santé physique, etc.





Les intervenants s'engagent à :



Vous vous engagez à :

- Être à l'écoute des besoins de la personne et de ses proches
- Agir avec respect et reconnaître le plein potentiel de la personne et de ses proches
- Identifier avec l'utilisateur et/ou ses proches les interventions pour soutenir l'autonomie et l'intégration de la personne
- Convenir d'un plan d'intervention (PI) avec l'utilisateur et, si requis, ses proches
- Respecter l'horaire prévu des rendez-vous
- Vous aviser le plus rapidement possible en cas d'annulation imprévue
- Vous donner l'heure juste sur l'évolution des interventions tout au long du suivi
- Participer à la planification et au déroulement des interventions
- Agir avec respect et dans un climat de collaboration
- Poursuivre les démarches entendues entre les rencontres et communiquer à l'intervenant toute difficulté rencontrée
- Respecter l'horaire prévu des rendez-vous (aviser votre intervenant pour toute absence imprévue)
- Communiquer toutes les situations pouvant mettre à risque la santé et la sécurité des intervenants lors de visites à votre domicile (maladies virales, changements de comportements, présence de pestes nuisibles, etc.)

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre intervenant :

NOTES

- Nom :
- Téléphone :
- Courriel :

Si vous avez des insatisfactions liées aux services reçus, nous vous invitons à en discuter avec votre intervenant ou à la gestionnaire du service. Si la situation n'est pas résolue à votre satisfaction, vous pouvez communiquer avec :

Le bureau du commissaire aux plaintes et à la qualité des services du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montreal :

- Téléphone : 514 593-3600 Télécopieur : 514 593-2106
- Courriel : commissaireauxplaintes.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca
- Site Web : ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca/nous-joindre/plaintes-et-satisfaction